

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 16
Ayant pris part au vote
(vote public) : 21
o Pour : 21
o Contre : 0
o Abstention : 0
o Blanc : 0
o Nul : 0

Date de convocation :
Le 11 mars 2025

Date d'affichage :
Le 11 mars 2025

DELIBERATION N° :
DC/2025-03-17/11

OBJET DE LA SEANCE :
Saison culturelle 2025

Festival de la Chaise Dieu
Attribution subvention

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GRANGE Jean-Paul, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusée : Mme JAMES Marie-Laure

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert

Pouvoirs : M. GOUY Pascal donne son pouvoir à Mme DREVET Hélène
M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON Catherine
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle
M. SABY François-Régis donne pouvoir à M. MOUNIER Lucien
M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys

M. CIBERT, Vice-Président, rappelle la compétence de la Communauté de Communes en matière de saison culturelle.

Il indique que le Bureau de la Communauté de Communes propose de rajouter dans la saison culturelle 2025 un spectacle en lien avec le Festival de La Chaise-Dieu, en plus du budget global de 40 000 € voté annuellement.

Il détaille le fonctionnement prévu avec l'association du Festival de La Chaise Dieu :

- Concert « Génération Chaise-Dieu » accueilli le samedi 23 août 2025 à 18h00 en l'église Saint-Martin de Dunières
- Durée du concert : 1h environ
- Entrée gratuite
- Coût du concert : 2 000 €

M. CIBERT précise qu'il convient dans ce cadre d'attribuer une subvention à l'association du Festival de La Chaise-Dieu (43160 La Chaise-Dieu) à hauteur de 2 000 € afin de bénéficier de ce spectacle d'envergure, qui permettra de mettre en valeur le territoire communautaire.

M. CIBERT propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

AR Prefecture

043-244300307-20250317-DC2025031711-DE
Reçu le 24/03/2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

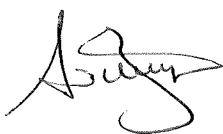
- décide d'attribuer à l'association du Festival de La Chaise-Dieu (43160 La Chaise-Dieu) une subvention d'un montant de 2 000 € afin de permettre l'organisation du concert « Génération Chaise-Dieu » accueilli le samedi 23 août 2025 à 18h00 en l'église Saint-Martin de Dunières,
- charge le Président de procéder au versement de la subvention correspondante sur présentation de justificatifs fournis par l'association du Festival de La Chaise-Dieu,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de prendre toutes décisions utiles pour la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20250317-DC2025031711-DE
Reçu le 24/03/2025